



REMBRANDT AU MAS !

BULLETIN D'ADHÉSION ANNEE 2026

Pour participer et connaître nos projets, vous pouvez adhérer à l'association

‘ Rembrandt au Mas ! ’ et ou faire un don.

Cotisation simple : 20 € - couple : 40€ Soutien : 50 €

Don (au choix) : 100 € - 150€ - Autre €

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE COMPLÈTE :

.....

.....

COURRIEL



.....)

MONTANT de la COTISATION Don

DATE SIGNATURE :

- Paiement par chèque à l'ordre de **Rembrandt Au Mas** à adresser à **Association Rembrandt Au Mas Mairie du Mas d'Agenais 28 Grand'Rue 47430 Le Mas d'Agenais**.
- Paiement par virement bancaire au Crédit Agricole Assoc. **Rembrandt Au Mas**, en retournant parallèlement votre bulletin à la même adresse où par mail
IBAN : FR76 1330 6003 4423 1040 1442 989 identifications code SWIFT : **AGRIFRPP833**

Les sommes versées à l'association sont déductibles de votre impôt dans les conditions suivantes :

- Pour les particuliers = 66% de déduction de l'impôt sur le revenu (art.200 du CGI), dans la limite de 20% du revenu imposable
- Pour les entreprises = 60% de déduction de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés, (art.238 bis d CGI), dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Un reçu fiscal attestant de votre paiement vous sera adressé par l'association.